

139 000 €

66 m<sup>2</sup>

4 pièces

Mers-les-Bains



Exclusivité

Surface	66.00 m <sup>2</sup>
Séjour	23 m <sup>2</sup>
Superficie du terrain	51 ca
Pièces	4
Chambres	3
Niveaux	3
Salle de bains	1
WC	1
Epoque, année	1910
État général	En bon état
Chauffage	Electrique Individuel
Ouvertures	PVC/Aluminium, Double vitrage
Assainissement	Tout à l'égout, Conforme
Cuisine	Aménagée et équipée, Coin cuisine
Ameublement	Non meublé
Stationnement ext.	2 Devant maison
Taxe foncière	681 €/an

Référence VM1097, Mandat N°3840 Maison construite en briques, à 800 mètres à pied de la plage et des commerces, elle se compose : Au rez-de-chaussée un beau salon/séjour de 22 m<sup>2</sup>, une salle de bain avec wc, un espace cuisine aménagée et équipée donnant accès sur une petite terrasse et un local technique. Au premier étage un palier desservant deux chambres, s'ensuit au deuxième étage une grande chambre mansardée. Chauffage et chauffe-eau électrique, menuiseries extérieures en double vitrage pvc/alu avec volets battants en alu. Aucun travaux à prévoir, le tout relié au tout à l'égout.

Mandat N° 3840. Honoraires à la charge du vendeur. Classe énergie E, Classe climat C.. Nos honoraires : <http://files.netty.immo/file/therigny/honoraires>

Les points forts :

- Beaux volumes
- Aucun travaux

	Niveau RDC :
	- SALLE DE BAIN+ WC : 5.81 m <sup>2</sup>
	- CUISINE : 6.19 m <sup>2</sup>
	- SALON/SEJOUR : 22.85 m <sup>2</sup>
Description des pièces	Niveau +1 :
	- PALIER : 1.20 m <sup>2</sup>
	- CHAMBRE 2 : 8.80 m <sup>2</sup>
	- CHAMBRE 1 : 10.61 m <sup>2</sup>
	Niveau +2 :
	- CHAMBRE 3 "CARREZ" : 12.05 m <sup>2</sup>

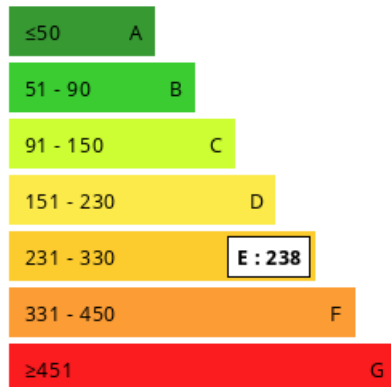


**THERIGNY IMMOBILIER**  
41, rue Marcel Holleville  
80350 Mers  
www.therigny-immobilier.com  
contact@therigny-immobilier.co  
m  
02 35 50 00 55



### Consommations énergétiques

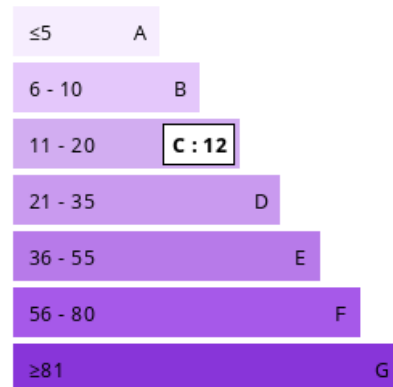
Logement économe



Logement énergivore (kWh/m<sup>2</sup>.an)

### Émission de gaz à effet de serre

Faible émission de GES



Forte émission de GES (kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an)

• Caisse de garantie . La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission

Document non contractuel

